

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-après toutes les informations concernant la saison **2020-2021** de **MONTIVILLIERS ESCRIME** :

CATEGORIES	REPRISE DES COURS		INSCRIPTION
Eveil à l'escrime Né(e)s à partir de 2014	Judi 17 Septembre de 17h15 à 18h avec Gilles		Lundi 7 septembre : 18h à 19h30 Judi 10 septembre : 18h à 19h30 Samedi 12 septembre : 14h à 16h <u>Salle d'escrime du Gymnase Max Louvel à Montivilliers</u> (entrée par le parking coté piscine)
Escrimeurs(euses) Né(e)s entre 2010 et 2013	Confirmés M9 / M11 **	Judi 17 septembre de 18h à 19h15 avec Gilles	
	Débutants M9 / M11**	Samedi 19 septembre de 13h45 à 14h45 avec Yohann	
Escrimeurs(euses) Né(e)s en 2009 et avant	M13 / M15 **	Samedi 19 septembre de 14h45 à 16h15 avec Yohann	
	M17 et adultes **	Judi 17 septembre de 19h15 à 20h45 avec Gilles	

DOCUMENTS A FOURNIR POUR (RE)INSCRIPTION :

La **fiche d'inscription** dûment complétée (si possible informatiquement) et signée,

Le **certificat médical joint, complété et daté du 1^{er} Septembre de l'année.**

Une **photo d'identité** avec nom au verso pour les nouveaux inscrits,

Copie de l'allocation rentrée scolaire pour bénéficier du Pass76 (jusqu'à 16 ans),

Pour l'aide du C.E, demander attestation de paiement lors de l'inscription ou fournir l'imprimé spécifique de l'entreprise.

Nous vous rappelons que tout DOSSIER doit être IMPERATIVEMENT COMPLET avant la reprise des cours.

COTISATION :

La cotisation annuelle est de **200 €** (y compris licence et assurance).

Un paiement en **3 chèques** est possible, soit : 80 €, 60 € et 60 € encaissés respectivement les 1^{er} Octobre, 1^{er} Décembre 2020 et le 1^{er} Février 2021. La licence et l'assurance comprises dans la cotisation sont imputées sur le 1^{er} versement.

Il est également demandé un chèque de caution de 100 € pour la veste, 60€ pour le pantalon, 60 € pour la sous-cuirasse et 30 € pour le bustier prêté à l'année. Le matériel prêté par le Club devra être entretenu pendant la saison (lavé et séché sans sèche-linge) et rendu propre et en bon état en fin de saison.

Les chèques devront être établis à l'ordre de **MONTIVILLIERS ESCRIME**.

Une convention est signée entre la Mairie et l'Association pour le prêt de la **salle d'Escrime du complexe sportif Max Louvel (accolé à C. Gand)** ; l'association ne pourra être tenue responsable d'une annulation ou d'une modification d'horaire suite à une récupération de la salle par la mairie.

Les cours du samedi peuvent subir des modifications d'horaire ou être annulés en raison de compétitions. Dans ce dernier cas, il est proposé aux escrimeurs de venir sur les créneaux horaires des autres jours.

Les membres du Bureau vous souhaitent une bonne reprise et une bonne saison 2020-2021.

Site : www.montivilliers-escrime.com, email : montivilliersescrime@gmail.com.

** M7 : escrimeurs né(e)s en 2014/2015

M15 : escrimeurs né(e)s en 2006/2007

M9 : escrimeurs né(e)s en 2012/2013

M17 : escrimeurs né(e)s en 2004/2005

M11 : escrimeurs né(e)s en 2010/2011

M20 : escrimeurs né(e)s en 2001/2002/2003

M13 : escrimeurs né(e)s en 2008/2009